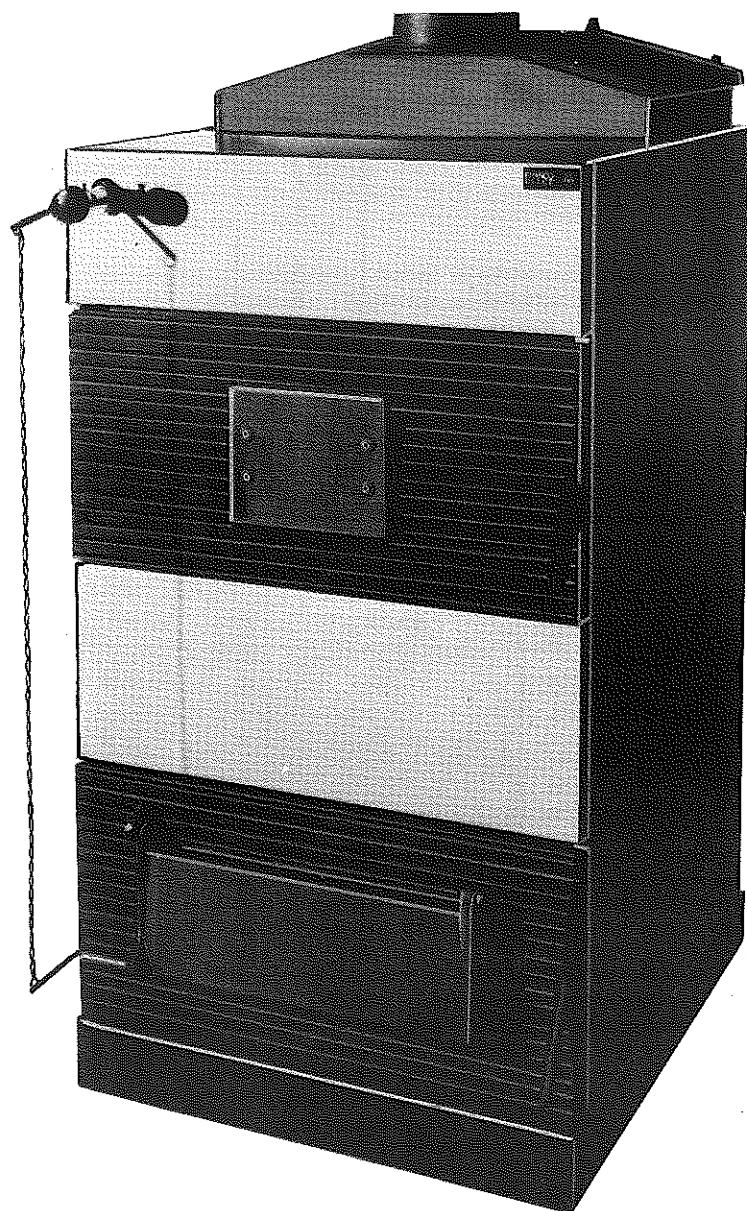


DOCUMENT RESERVE
A L'INSTALLATEUR SPECIALISTE

FORESTIERE



| | | | |
|---------------|------------|---------------|---------|
| FORESTIERE 27 | Réf. 93.27 | 27.000 Kcal/h | 31,3 Kw |
| FORESTIERE 40 | Réf. 93.40 | 40.000 Kcal/h | 46,4 Kw |

 **FONDERIES
FRANCO BELGES**

**DOCUMENT
TECHNIQUE**

| DESIGNATION | PAGES | FIGURES |
|---|-------|---------|
| I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET PERFORMANCES | 1 | |
| II - DESCRIPTION GENERALE | 2 | |
| 2 - 1 Description de l'appareil | 2 | 1 - 2 |
| III - MONTAGE ET INSTALLATION | 3 | |
| 3 - 1 Local chaufferie | 3 | |
| 3 - 2 Instructions pour la mise en place de la Forestière | 3 | 3 |
| 3 - 3 Cheminée | 3 | |
| 3 - 4 Montage de l'habillage | 3 - 4 | |
| 3 - 5 Raccordement de l'installation de chauffage central | 4 | |
| 3 - 6 Vase d'expansion | 4 | 2 |
| 3 - 7 Mise en place des grilles | 4 | |
| 3 - 8 Montage du régulateur d'allure | 4 | 4 |
| 3 - 9 Mise en place d'un brûleur à pulvérisation mécanique | 5 | 5 |
| IV - MISE EN SERVICE | 5 | |
| 4 - 1 Vérification et mise en route | 5 | |
| 4 - 2 Mise au point du régulateur d'allure | 5 | |
| EMPLOI ET ENTRETIEN (voir notice destinée à l'utilisateur) | | |

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES & PERFORMANCES

| DESIGNATION | | FORESTIERE 27 93-27 | FORESTIERE 40 93-40 |
|---------------------------------------|--------|------------------------|------------------------|
| Puissance calorifique | Kcal/H | 27 000 | 40 000 |
| Plage de puissance | Watt | 31 300 | 46 400 |
| - combustible Bois | Kcal/H | 15 à 27 000 | 25 à 40 000 |
| - combustible Charbon | Kcal/H | 15 à 27 000 | 25 à 40 000 |
| - combustible Mazout | Kcal/H | 20 à 30 000 | 35 à 40 000 |
| Dépression optimum à la buse | M/M CE | 2 | 2 |
| Encombrement (hors tout) | | | |
| - largeur | M/M | 715 | 715 |
| - profondeur | M/M | 595 | 765 |
| - hauteur (avec boîte à fumées) | M/M | 1270 | 1370 |
| Dimensions du foyer | | | |
| - largeur | M/M | 600 | 600 |
| - profondeur | M/M | 275 | 450 |
| - hauteur | M/M | 650 | 750 |
| Départ des fumées (dessus) | Ø | 153 | 180 |
| Départ et Retour chauffage | Ø | 33 x 42 | 40 x 49 |
| Contenance en eau du corps de chauffe | L | | 95 |
| Poids total en ordre de marche | Kg | | 430 |

2 - DESCRIPTION GENERALE

2 - 1 DESCRIPTION DE L'APPAREIL (fig 1 - 2)

La FORESTIERE FRANCO-BELGE est une chaudière de chauffage central spécialement conçue pour le combustible BOIS.

Elle comporte un foyer de grande capacité dans lequel la combustion s'opère en couche mince ; la distribution d'air secondaire à la base de l'échangeur, permet la combustion totale des matières volatiles du combustible.

La régulation est assurée par un régulateur d'allure réglable par l'utilisateur, lequel agit directement sur l'arrivée d'air primaire au foyer.

La vaste réserve de combustible donne une grande autonomie de marche ; la grande porte de chargement (600 x 300) permet l'introduction de bûches de gros diamètre (bûches de 1 trait).

L'échangeur thermique est réalisé en acier, qualité chaudière, de forte épaisseur ; la grande surface d'échange confère un rendement élevé à l'appareil et cela quel que soit le combustible utilisé.

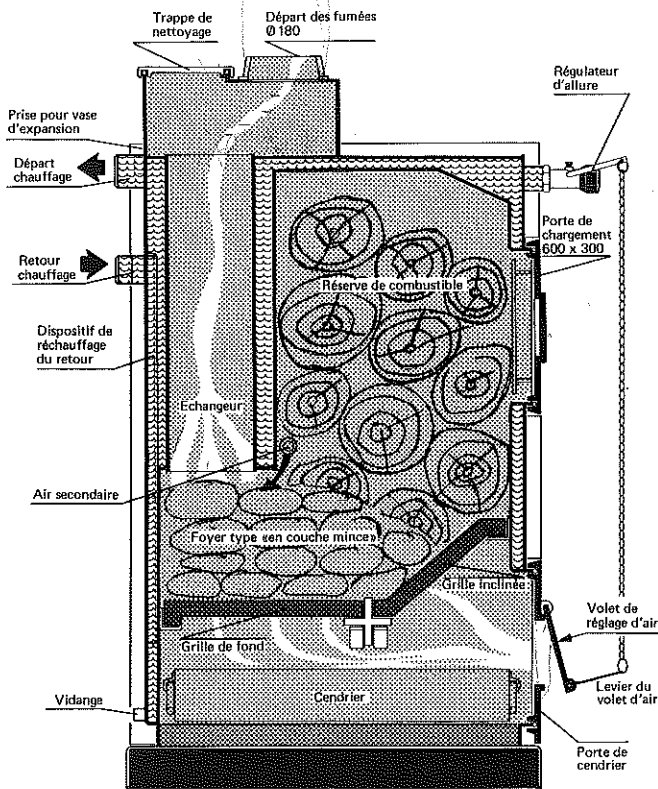
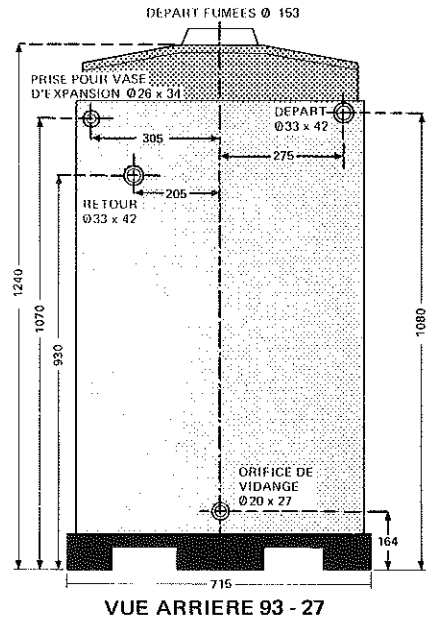


Fig 1 - COUPE SCHEMATIQUE

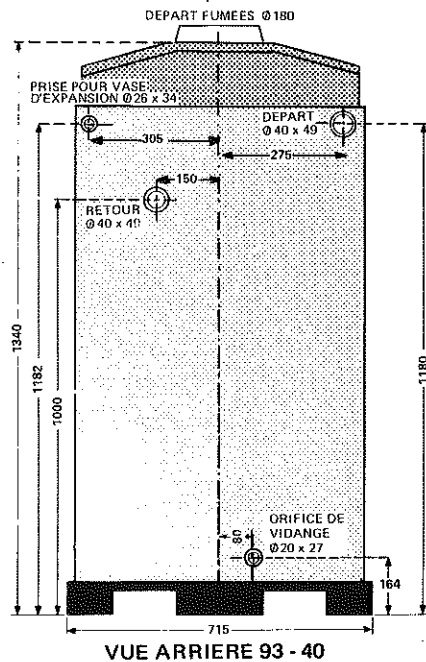
Un dispositif spécial permet d'augmenter la température de l'eau de retour de l'installation, ce qui évite la formation de condensation en régime.

Le nettoyage de l'échangeur est facilité par un accès direct à toutes les surfaces d'échange ; une grande trappe de ramonage placée à la partie supérieure de l'appareil, permet le nettoyage de l'échangeur arrière. Les grilles fond de foyer et inclinées, sont constituées de barreaux indépendants d'un démontage facile.

La FORESTIERE est adaptable aux différentes énergies ; bois, charbon, mazout ; pour ce dernier combustible, un brûleur à pulvérisation mécanique peut être placé sur la porte de foyer, un orifice de réception est prévu à cet effet ainsi que des doigts de gant pour la mise en place des bulbes d'aquastats. (voir paragraphe 3-9)



VUE ARRIERE 93 - 27



VUE ARRIERE 93 - 40

Fig 2

3 - MONTAGE ET INSTALLATION

3 - 1 LOCAL CHAUFFERIE

Le local de chaufferie devra répondre aux règlements en vigueur et comporter notamment des ventilations hautes et basses, de section appropriée ; la ventilation basse devra permettre l'arrivée d'air frais nécessaire à la combustion : section égale ou supérieure à 3,5 dm².

3 - 2 INSTRUCTIONS POUR LA MISE EN PLACE DE LA FORESTIERE

L'appareil sera installé pour permettre un accès facile aux différents organes de réglage et de chargement ainsi qu'à la trappe de ramonage située à la partie supérieure de l'échangeur. (fig 3)

La manutention de l'appareil s'effectuera à l'aide d'un diable, la prise se faisant à l'arrière de la chaudière, pour faciliter cette manœuvre, enlever au préalable toutes les pièces fonte amovibles.

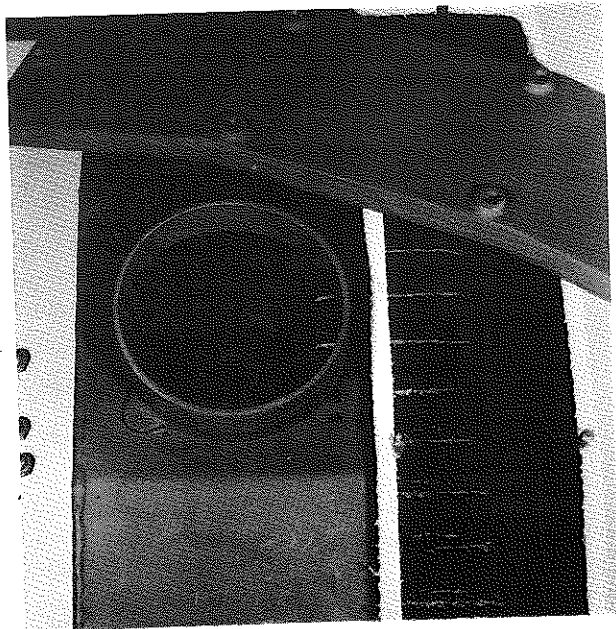


Fig 3

3 - 3 CHEMINÉE

La cheminée sera en bon état et construite conformément aux règlements en vigueur.

- 1) la cheminée doit avoir au moins 4 à 5 mètre de hauteur.
- 2) le conduit doit être étanche et ne prolonger qu'un seul appareil raccordé.
- 3) si la cheminée à des tendances aux refoulements à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il y a lieu d'y remédier en coiffant la sortie d'un anti-refouleur.

4) le conduit de fumée doit être de section normale, par exemple 4 dm². Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul (voir ci-après le tableau de section optimum).

SECTION OPTIMUM DE LA CHEMINÉE

| Puissance en Kcal/H du générateur | Hauteur de la cheminée | | | | |
|-----------------------------------|------------------------|------|------|------|------|
| | 6m | 8m | 10m | 12m | 16m |
| 5 000 | 0,61 | 0,53 | 0,47 | 0,43 | 0,37 |
| 7 500 | 0,92 | 0,80 | 0,72 | 0,65 | 0,56 |
| 10 000 | 1,25 | 1,05 | 0,95 | 0,85 | 0,75 |
| 12 500 | 1,55 | 1,40 | 1,20 | 1,10 | 0,95 |
| 15 000 | 1,85 | 1,60 | 1,40 | 1,30 | 1,10 |
| 17 500 | 2,15 | 1,85 | 1,65 | 1,50 | 1,30 |
| 20 000 | 2,50 | 2,15 | 1,90 | 1,75 | 1,50 |
| 25 000 | 3,10 | 2,65 | 2,35 | 2,15 | 1,90 |
| 30 000 | 3,70 | 3,10 | 2,85 | 2,60 | 2,25 |
| 35 000 | 4,30 | 3,70 | 3,30 | 3,05 | 2,60 |
| 40 000 | 4,90 | 4,10 | 3,80 | 3,50 | 3,00 |
| 45 000 | 5,75 | 4,75 | 4,25 | 3,85 | 3,35 |

Section minimum obligatoire 2,5 dm² (règlement de police)

5) la cheminée doit avoir une isolation thermique suffisante ; une cheminée très froide rend impossible la formation du tirage thermique et provoque de la condensation à l'intérieur du conduit.

Raccordement du conduit d'évacuation.

Le conduit d'évacuation, placé à la partie supérieure de l'appareil, sera raccordé au conduit de cheminée d'une manière étanche.

La mise en place d'un stabilisateur de tirage est recommandé pour les cheminées à fort tirage ; ce stabilisateur est nécessaire lors de l'installation sur l'appareil d'un brûleur à pulvérisation mécanique.

3 - 4 MONTAGE DE L'HABILLAGE

1) Découper les panneaux d'isolation dans le rouleau de laine de verre livré avec l'appareil.

| | 93 - 27 | 93 - 40 |
|----------------------------|-------------|-------------|
| Isolation arrière | 0,75 x 1,00 | 0,75 x 1,10 |
| Isolation côtés (2 pièces) | 0,60 x 1,00 | 0,75 x 1,10 |
| Isolation dessus | 0,75 x 0,40 | 0,75 x 0,50 |
| Isolation façade | 0,75 x 0,20 | 0,75 x 0,25 |

2) Placer les panneaux de laine de verre à l'intérieur des deux côtés d'habillage de l'appareil.

ATTENTION : Percer un trou dans le panneau à l'endroit des orifices d'arrivée d'air secondaire.

3) Placer le premier côté d'habillage sur le générateur en positionnant les perçages du bas dans les trois axes de réception placés sur le socle de chaudière ; fixer définitivement le côté à l'aide des deux vis prévues à cet effet.

4) Après avoir fixé le second côté, mettre en place l'habillage arrière avec son panneau de laine de verre. La fixation de l'habillage arrière se fait à l'aide des vis Parker.

5) Mettre en place les six clips dans les orifices des côtés.

6) Fixer sur l'habillage de façade ainsi que l'habillage de dessus, les goujons qui permettront de clipper ces pièces sur l'appareil.

7) Fixer l'habillage de dessus avec son panneau de laine de verre à l'aide des deux vis Parker.

8) Clipper l'habillage de façade après y avoir placé le panneau de laine de verre.

3 - 5 RACCORDEMENT DE L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE CENTRAL

TRES IMPORTANT : le tracé du circuit d'alimentation des radiateurs sera réalisé pour obtenir une circulation naturelle par thermosiphon et cela afin d'assurer une sécurité totale de fonctionnement.

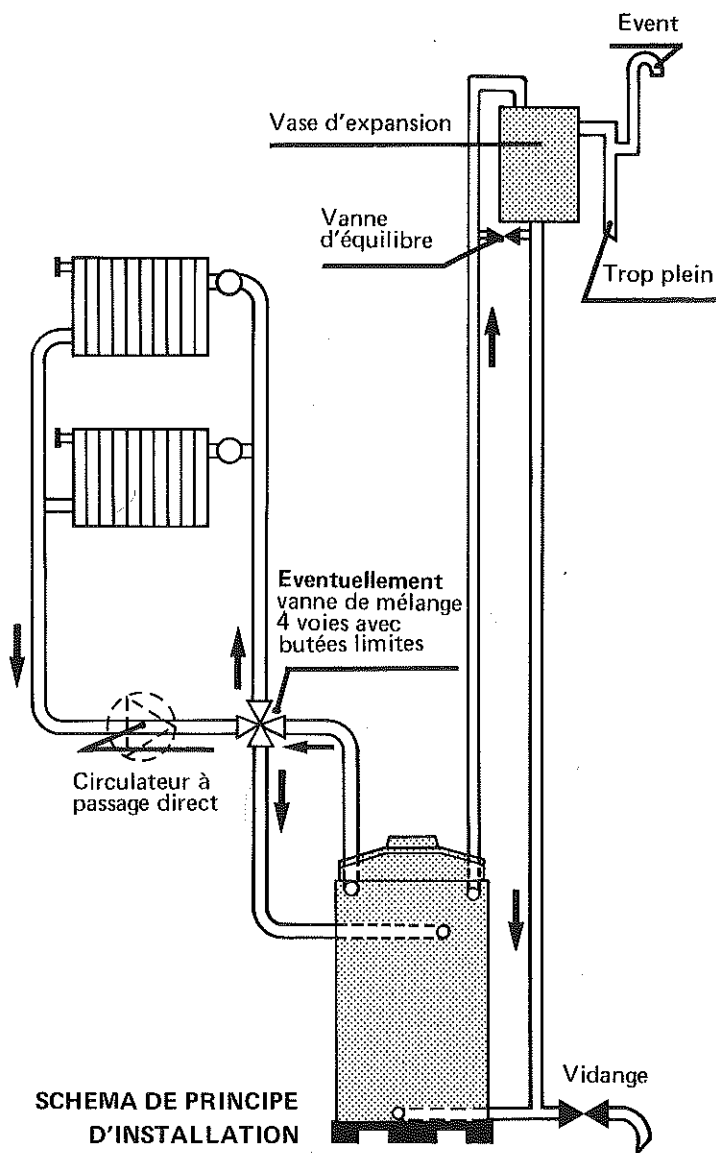
L'installation pourra être complétée d'un circulateur à passage direct.

Si l'installation présente une inertie importante, il est vivement recommandé d'augmenter la température du retour afin d'éviter les effets de condensation ; pour cela mettre en place soit un tube de recyclage entre le départ et le retour, soit une vanne de mélange 4 voies sans manette de réglage ou équipée de butées permettant de limiter son ouverture et sa fermeture.

3 - 6 VASE D'EXPANSION (fig 2)

L'appareil devra impérativement être raccordé à un vase d'expansion type ouvert à l'air libre et cela conformément aux règlements en vigueur relatifs à l'installation de générateurs utilisant un combustible solide.

Un orifice spécial placé sur la chaudière permet le raccordement du tube de sécurité du vase d'expansion.



SCHEMA DE PRINCIPE D'INSTALLATION

3 - 7 MISE EN PLACE DES GRILLES

Placer tout d'abord le support transversal dans les logements prévus à cet effet de chaque côté du foyer.

Placer ensuite les barreaux de grilles de fond entre ce support et le support fixe arrière de l'appareil, la partie la plus large des barreaux étant dirigée vers le haut.

Placer également les barreaux formant la grille inclinée sur la partie avant de l'appareil.

3 - 8 MONTAGE DU REGULATEUR D'ALLURE (fig 4)

Monter l'ensemble du régulateur, sans séparer ses éléments, sur le manchon placé dans l'angle avant gauche du générateur.

Visser le régulateur avec de la filasse ou de la pâte à joints, ne pas endommager le pas de vis en serrant exagérément.

Diriger le repère blanc, placé sur le corps du régulateur, vers le dessus ; le levier du régulateur étant introduit dans le corps de gauche à droite. La fixation du levier sur le régulateur doit se faire par le dessus au moyen de la vis à six pans qui sera serrée sur l'une des facettes de la tige de levier.

Fixer la chaînette sur le levier du volet de réglage d'air en bas de l'appareil. Positionner le levier sur le volet suivant l'indication de la figure 1 ; bloquer ensuite le contre-écrou de la tige de levier.

Pour le réglage, voir paragraphe 4-2.

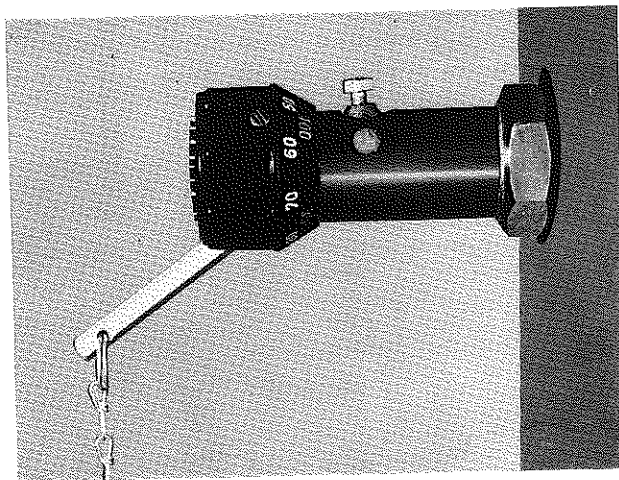


Fig 4 - REGULATEUR D'ALLURE

3 - 9 MISE EN PLACE D'UN BRULEUR A PULVERISATION MECANIQUE

La chaudière FORESTIERE peut recevoir un brûleur à pulvérisation de puissances 30 - 35 ou 40 000 Kcal/H (93-40) et 20 - 25 ou 30 000 Kcal/H (93-27).

Pour le montage de ce brûleur, enlever la plaque d'obturation fixée sur la porte de foyer.

Il est recommandé de mettre en place l'écran spécial de protection de la lame d'eau arrière. Contrôler également la bonne étanchéité des portes de chargement et de cendrier.

L'aquastat de régulation du brûleur sera placé dans le doigt de gant prévu à cet effet (fig 5) ; pour accéder aux doigts de gant, enlever l'habillage de façade.

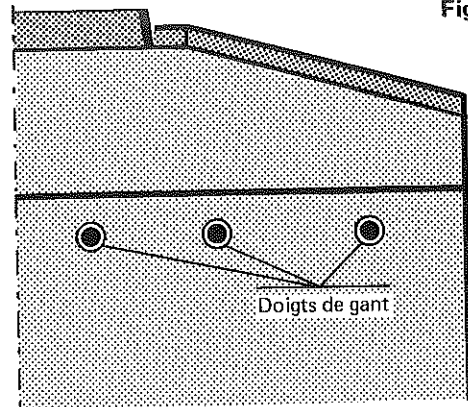
Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux peut intervenir sans préavis.
Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur ce document technique ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement la Société FRANCO-BELGE.

P 5

LES FONDERIES FRANCO-BELGES - F 59660 MERVILLE R.C Hazebrouck 57 B 56 - 445750565 B - Tél. (28) 41.71.59
Télex FRABEL MERV 120427

AGENCES : BERGERAC (24100) Zone Industrielle Tél. (53) 57.25.39
BOURG LES VALENCE (26500) Z.I. de Marcorolles Tél. (75) 42.41.64

Fig 5



4 - MISE EN SERVICE

4 - 1 VERIFICATION ET MISE EN ROUTE

L'installateur ayant terminé son travail, il est nécessaire avant la mise en route, d'effectuer les vérifications hydrauliques et de contrôler les points suivants :

- vérifier la mise en place de toutes les grilles.
- contrôler l'étanchéité de la trappe de ramonage placée à la partie supérieure.
- vérifier le bon fonctionnement du volet d'air commandé par le régulateur d'allure.
- procéder à l'allumage de l'appareil ; pour faciliter cette opération, ouvrir le volet de départ direct.

ATTENTION ! Des condensations peuvent apparaître dans le générateur lors de l'allumage, pendant la mise en régime de l'installation. Il est recommandé de maintenir le circulateur arrêté pendant ce temps de mise en régime.

4 - 2 MISE AU POINT DU REGULATEUR D'ALLURE

- faire fonctionner l'appareil et attendre la mise en régime de l'installation (retour chaud).
- observer la température de l'eau sur un thermomètre à applique qui sera placé sur le tube de départ.
- tourner la manette du régulateur d'allure pour mettre le chiffre blanc correspondant à la température du thermomètre en face du repère.
- couper la chaînette et la raccorder à la tige du volet de régulateur en bas de l'appareil de façon que le volet reste juste posé sur son cadre ; tourner la tige pour obtenir la bonne position ; bloquer ensuite le contre-écrou.

Lorsque la température de l'eau s'abaissera, le bras du régulateur ouvrira le volet pour une admission d'air complémentaire. Lorsque la température choisie sera atteinte, ce volet se fermera pour stabiliser l'allure du foyer.

chaudière BOIS FORESTIERE

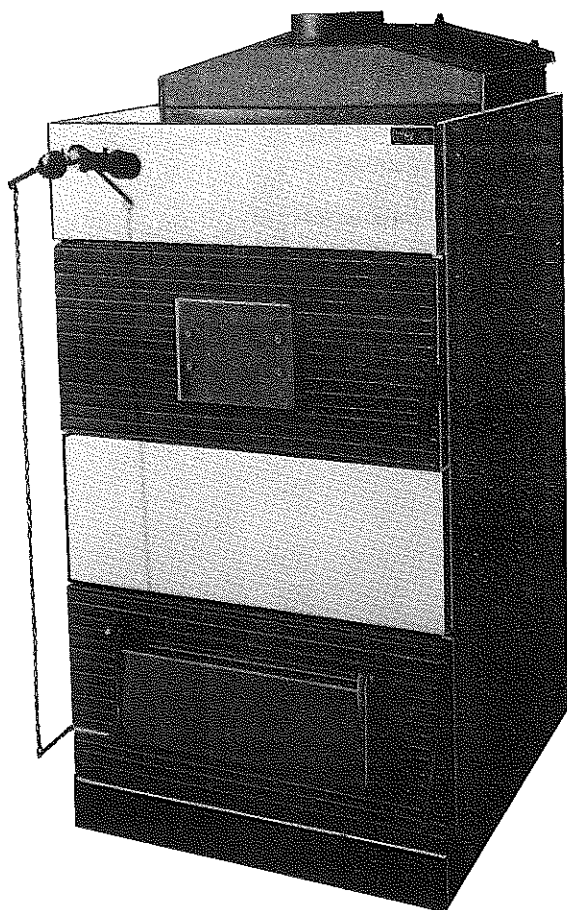
FORESTIERE 27 Référence 93-27
FORESTIERE 40 Référence 93-40

**NOTICE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN
DESTINEE A L'UTILISATEUR**

 **FONDERIES
FRANCO BELGES**

LES FONDERIES FRANCO-BELGES - F 59660 MERVILLE
R.C Hazebrouck 57 B 56 - 445750565 B - Tél. (28) 41.71.59
Télex FRABEL MERVI 120427

AGENCES :
BERGERAC (24100) Zone Industrielle Tél. (53) 57.25.39
BOURG LES VALENCE (26500) Z.I. de Marcerolles Tél. (75) 42.41.64



I - VERIFICATION AVANT LA MISE EN SERVICE

Avant l'allumage de la chaudière, procéder au contrôle de mise en place des différentes grilles.

II - COMBUSTIBLE

1) Combustible Bois

Utiliser des bûches de 1 trait ou 2 traits.

Il est vivement recommandé d'employer un bois très sec, par exemple un bois de trois ans de coupe minimum.

Si l'utilisation du bois est permanente, nous conseillons d'employer à période régulière du charbon flamant pour éliminer les goudrons susceptibles de se coller sur les parois du corps de chauffe.

2) Combustible Charbon

Utiliser le charbon maigre anthraciteux 50/80 ou 30/50. Les charbons s'effritant au feu sont déconseillés, ainsi que ceux à haute teneur en cendre.

III - ALLUMAGE

L'allumage se fait exactement comme pour un appareil classique. Pour faciliter cette opération, il est nécessaire d'ouvrir la porte de cendrier.

Le combustible solide sera placé sur le brasier lorsque les brindilles de bois seront en pleine combustion. Lorsque le combustible solide sera en ignition, fermer la porte de cendrier afin de laisser agir le régulateur d'allure de combustion.

ATTENTION ! Des condensations peuvent apparaître dans le générateur lors de l'allumage, pendant la mise en régime de l'installation. Il est recommandé de maintenir le circulateur arrêté pendant ce temps de mise en régime.

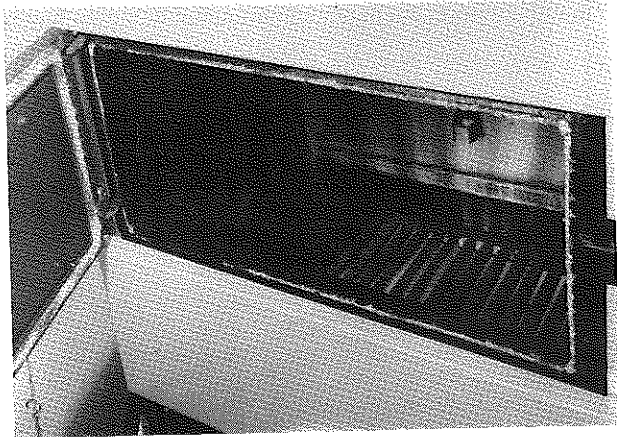
Il est recommandé de monter lentement en température, surtout l'hiver lorsque l'eau du circuit est relativement froide et cela afin d'éviter les formations de condensation. Pour le cas où des traces de condensation persisteraient après la période d'allumage, prévenir votre installateur.



IV - REGLAGE DE L'APPAREIL

Chargement : La combustion s'opérant en couche mince, il est recommandé de remplir complètement le foyer de combustible. Pour éviter les émanations de fumées, fermer si nécessaire, le volet de réglage d'air en agissant sur le régulateur d'allure.

NOTA : Pour le combustible bois, il est nécessaire de contrôler la bonne descente des bûches dans le foyer. En cas d'accrochage des bûches, agir avec le tisonnier.



(fig 5)

Réglage : Le foyer ayant été chargé comme indiqué au paragraphe précédent, les portes étant complètement fermées, c'est le régulateur d'allure de combustion qui réglera l'allure du foyer en fonction de la température désirée (fig 4).

Ralenti de nuit : Pour la marche de nuit, après déchargement du foyer, s'assurer que la porte de cendrier est parfaitement fermée et, régler le régulateur d'allure sur une température inférieure.

Reprise après ralenti : Pour obtenir des reprises rapides après ralenti :

- descendre légèrement jusqu'au moment où apparaissent dans le cendrier, des petits morceaux de charbon en ignition.
- ouvrir en grand la porte de cendrier.

V - CAUSES DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT

Mauvais tirage : Un mauvais tirage de cheminée est souvent la cause de mauvais fonctionnement: le combustible se consume mal et s'étouffe, l'appareil fume, la température monte difficilement. Des condensations anormales apparaissent, ce qui provoque de l'humidité dans les cendres. Dans tous les cas, une vérification de la cheminée s'impose.

Excès de tirage : L'appareil s'emballe et il se produit des formations de mâchefer lors de l'utilisation au charbon. Diminuer la granulométrie du combustible et faites installer un régulateur de tirage sur le tube de fumées. Contrôler également l'admission d'air primaire de l'appareil.

VI - ENTRETIEN

Le maximum de rendement de l'appareil est obtenu lorsque les surfaces d'échange sont parfaitement propres. De plus, l'accumulation de cendres et de suies est préjudiciable à la longévité du corps de chauffe ; par conséquent le ramonage du générateur doit être réalisé aussi souvent que la qualité du combustible l'exige.

Lorsque l'appareil est utilisé au combustible bois, il faut faire précéder l'opération de nettoyage d'une combustion à vive allure de charbon flambant et cela pour brûler le bistre qui s'accroche aux parois.

Le nettoyage des surfaces d'échange sera réalisé à l'aide de la raclette ; enlever préalablement la trappe de ramonage placée au-dessus de l'appareil.

La longévité du générateur dépend essentiellement de son entretien.

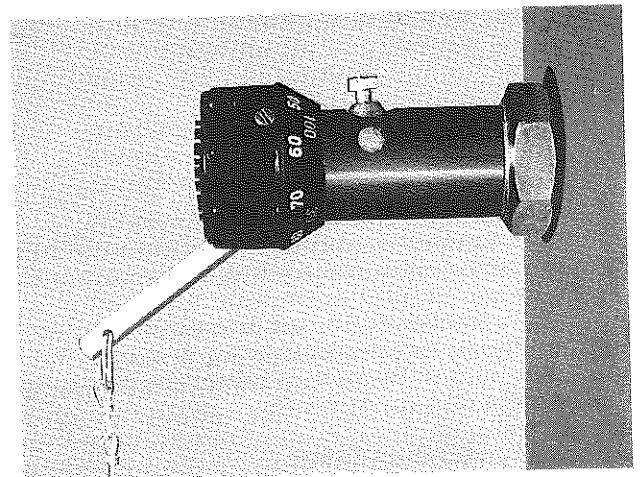
Remarques particulières sur l'alimentation en eau.

Un générateur étanche à chaud et à froid aux premiers essais de mise en service, n'a pas à craindre de fuite pour l'avenir. S'il vient néanmoins à s'en produire, elles ont toujours pour cause une manœuvre malhabile.

La responsabilité du Constructeur est entièrement dérogée si aux premiers essais d'étanchéité à chaud et à froid, il n'a pas été constaté de fuite.

Si le thermomètre indique une augmentation brusque de la température et que les radiateurs ne chauffent pas comme d'habitude, c'est qu'il manque de l'eau dans l'installation. En persistant, on entendrait des bouillonnements. Dans ce cas laisser tomber le feu et remplir d'eau après refroidissement complet.

NOTA : Lorsque la chaudière marche sans eau, ses parois se brûlent, s'usent et si l'opération est répétée plusieurs fois, la chaudière doit être réparée et même remplacée. L'alimentation d'eau froide pendant la marche, cause des contractions brusques du métal qui font souffrir l'appareil et peuvent provoquer des fuites en cassant des soudures.

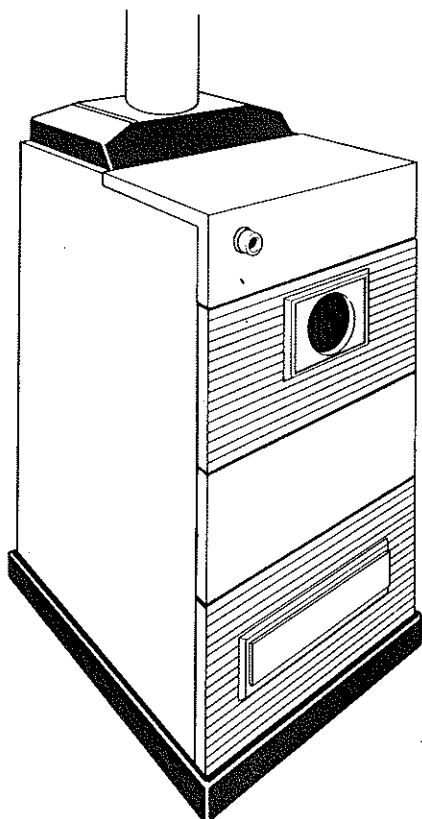


REGULATEUR D'ALLURE

Catalogue de Pièces Détachées

CHAUDIERE DE CHAUFFAGE CENTRAL AU BOIS

FORESTIERE 93-27



UTILISATION DU CATALOGUE :

Repérer sur les vues éclatées la pièce à commander. Avec le numéro de la pièce, reportez-vous à la nomenclature dans la colonne «N°».

POUR TOUTES COMMANDES DE PIÈCES DÉTACHÉES, INDIQUER :

- 1 - le type de l'appareil
- 2 - la désignation complète de la pièce
- 3 - le code article lorsqu'il est indiqué
- 4 - la teinte lorsqu'il s'agit de pièces émaillées ou peintes
- 5 - pour les pièces fonte, la référence inscrite sur la pièce

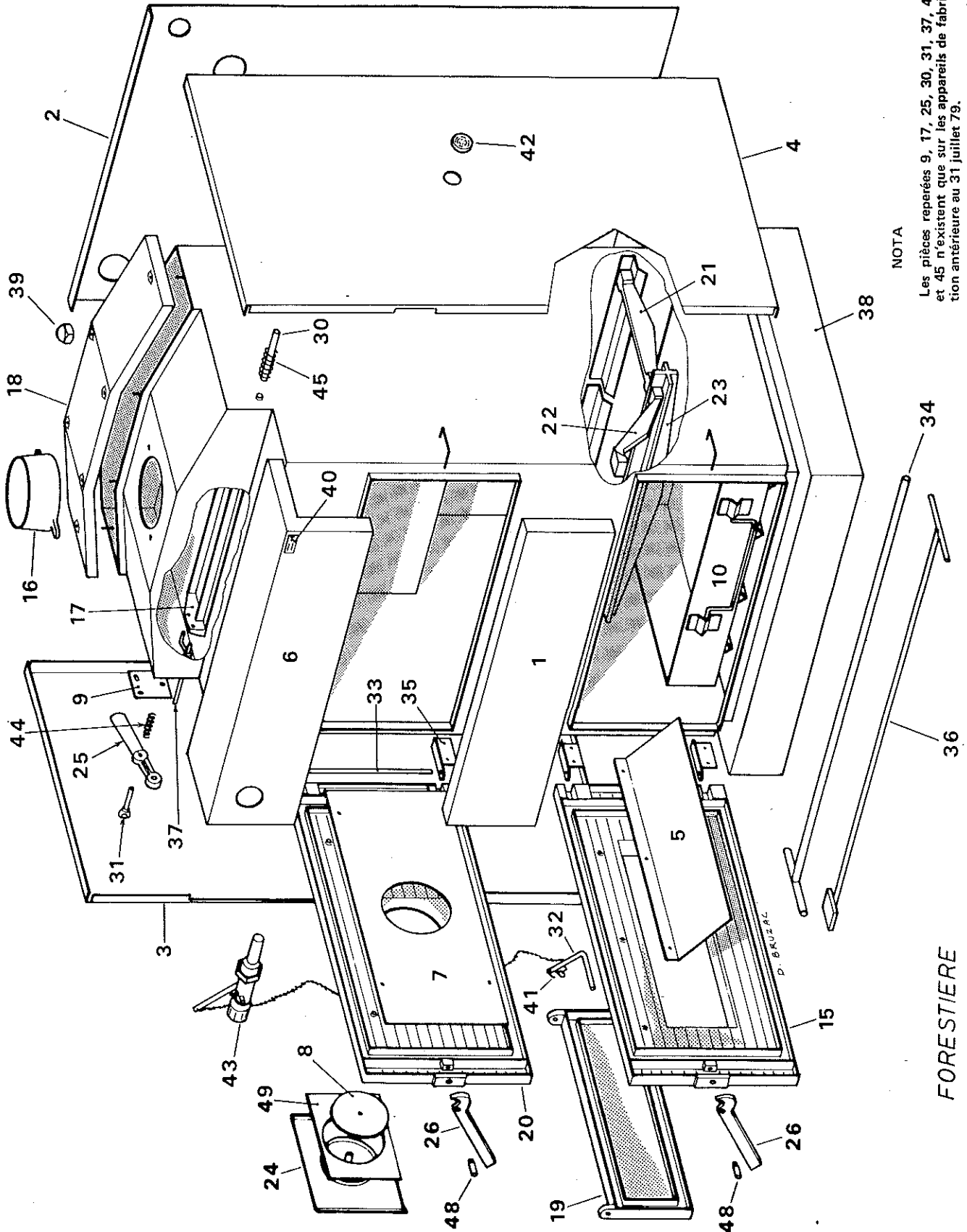
EXEMPLE DE COMMANDE :

CHAUDIERE BOIS 93.27
Porte de cendrier
Code article 301 129
Référence inscrite sur la pièce 93 40 11



FRANCO BELGE

59660 MERVILLE Tél. (20) 41.00.02. R.C. Hazebrouck 57 B 56 C.C.P. LILLE 274.25



NOTA

Les pièces repérées 9, 17, 25, 30, 31, 37, 44 et 45 n'existent que sur les appareils de fabrication antérieure au 31 juillet 79.

FORESTIERE

CATALOGUE PIÈCES DÉTACHÉES FORESTIERE 93.27

PIÈCES TOLE

| N° | Désignation | Code Art. |
|----|--------------------------|-----------|
| 1 | Façade | 200366 |
| 2 | Derrière | 204161 |
| 3 | Côté gauche | 207732 |
| 4 | Côté droit | 207812 |
| 5 | Guide cendres | 232606 |
| 6 | Couvercle | 252760 |
| 7 | Écran de porte | 262006 |
| 8 | Supplément d'écran | 262203 |
| 9 | Index | 277602 |
| 10 | Corps cendrier | 624028 |

PIÈCES FONTE

| N° | Désignation | Réf inscrite sur la pièce | Code Art. |
|----|------------------------------|---------------------------|-----------|
| 15 | Porte cendrier | 93.40.11 | 301129 |
| 16 | Buse | 97.35.38 | 303815 |
| 17 | Registre départ direct | 93.40.46 | 304611 |
| 18 | Trappe ramonage | 93.40.59 | 305910 |
| 19 | Clapet régulateur | 93.40.73 | 307302 |
| 20 | Porte de foyer | 93.40.99 | 309909 |
| 21 | Barreau dessous | 93.27.242 | 324201 |
| 22 | Barreau façade | 93.27.243 | 324301 |
| 23 | Support barreau | 93.40.244 | 324400 |
| 24 | Plaqué obturation | 93.40.345 | 324500 |
| 25 | Levier manoeuvre | 93.40.246 | 324600 |
| 26 | Loquet de fermeture | 1959 B | 148002 |

ACCESSOIRES

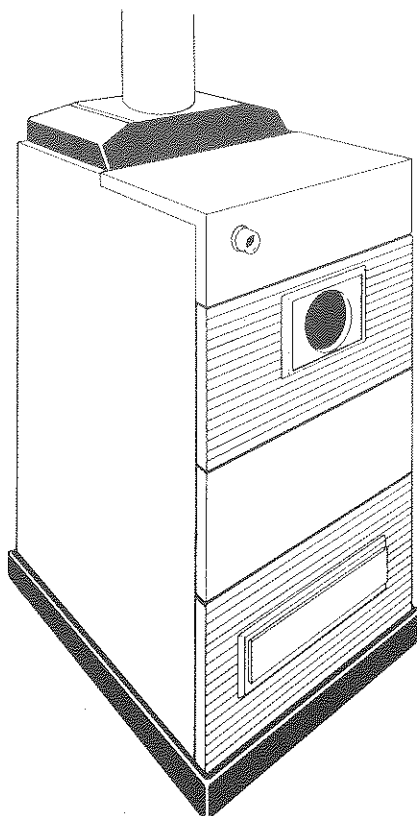
| N° | Désignation | Code Art. |
|----|---|-----------|
| 30 | Axe de fixation | 400103 |
| 31 | Axe positionnement | 400104 |
| 32 | Tige clapet | 460401 |
| 33 | Tige Articulation de porte | 460802 |
| 34 | Tisonnier | 815501 |
| 35 | Gond de porte | 818000 |
| 36 | Grattoir | 858201 |
| 37 | Tige Registre Départ direct | 861404 |
| 38 | Corps de chauffe | 911077 |
| 39 | Écrou borgne décollété laiton ø 10 | 122350 |
| 40 | Écusson Franco-Belge noir | 122802 |
| 41 | Esse ouverte | 124701 |
| 42 | Grille ronde | 134980 |
| 43 | Régulateur de tirage | 164902 |
| 44 | Ressort de manette | 166008 |
| 45 | Ressort ø 13 | 166035 |
| 46 | Tresse d'amiante ø 20 (donner longueur) | 181504 |
| 47 | Tresse d'amiante ø 14 (donner longueur) | 181505 |
| 48 | Vis sans Tête 8 x 33 | 189111 |
| 49 | Joint d'amiante | 142232 |

Fait le 15 janvier 1978
 revu le 29 juin 1979

Catalogue de Pièces Détachées

CHAUDIERE DE CHAUFFAGE CENTRAL AU BOIS

FORESTIERE 93-40



UTILISATION DU CATALOGUE :

Repérer sur les vues éclatées la pièce à commander. Avec le numéro de la pièce, reportez-vous à la nomenclature dans la colonne «NO».

POUR TOUTES COMMANDES DE PIÈCES DÉTACHÉES, INDIQUER :

- 1 - le type de l'appareil
- 2 - la désignation complète de la pièce
- 3 - le code article lorsqu'il est indiqué
- 4 - la teinte lorsqu'il s'agit de pièces émaillées ou peintes
- 5 - pour les pièces fonte, la référence inscrite sur la pièce

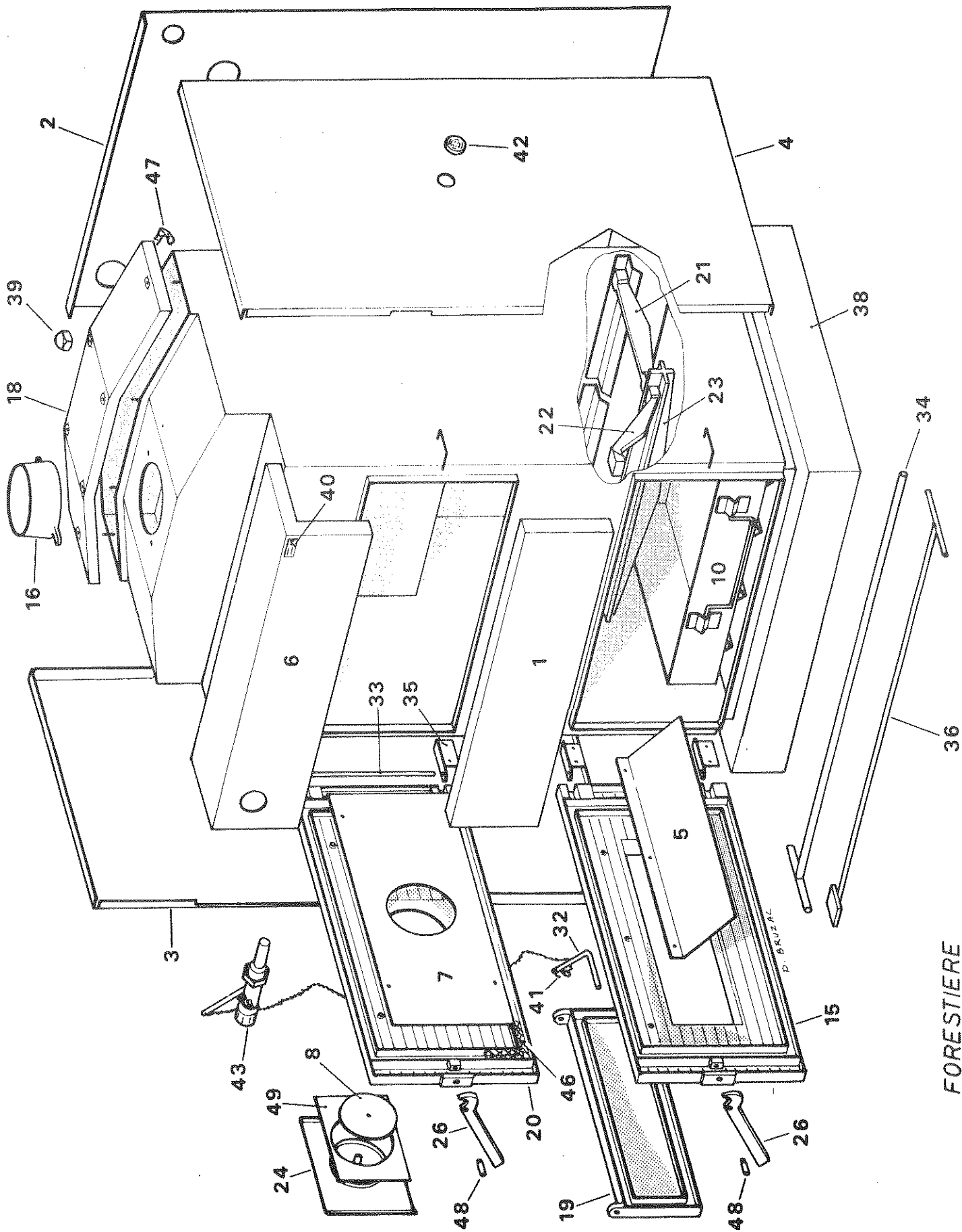
EXEMPLE DE COMMANDE :

CHAUDIERE BOIS 93.40
Porte de cendrier
Code article 301 129
Référence inscrite sur la pièce 93 40 11



FRANCO BELGE

59660 MERVILLE Tél. (20) 41.00.02. R.C. Hazebrouck 57 B 56 C.C.P. LILLE 274.25



FORESTIERE

CATALOGUE PIÈCES DÉTACHÉES « FORESTIERE 93.40 »

PIÈCES TOLE

| N° | Désignation | Code Art. |
|----|------------------------------|-----------|
| 1 | Façade | 200361 |
| 2 | Derrière | 204156 |
| 3 | Côté gauche | 207810 |
| 4 | Côté droit | 207730 |
| 5 | Guide cendres | 232606 |
| 6 | Couvercle | 252756 |
| 7 | Écran de porte | 262006 |
| 8 | Supplément d'écran | 262203 |
| 10 | Corps de cendrier | 624026 |

PIÈCES FONTE

| N° | Désignation | Réf. inscrite sur la pièce | Code Art. |
|----|-------------------------------|----------------------------|-----------|
| 15 | Porte cendrier | 93.40.11 | 301129 |
| 16 | Buse | 97.60.38 | 303817 |
| 18 | Trappe de ramonage | 93.40.59 | 305910 |
| 19 | Clapet régulateur | 93.40.73 | 307302 |
| 20 | Porte de foyer | 93.40.99 | 309909 |
| 21 | Barreau dessous | 93.40.242 | 324200 |
| 22 | Barreau façade | 93.40.243 | 324300 |
| 23 | Support barreau | 93.40.244 | 324400 |
| 24 | Plaque obturation | 93.40.245 | 324500 |
| 26 | Loquet de fermeture | 1959 B | 148002 |

ACCESSOIRES

| N° | Désignation | Code Art. |
|----|---|-----------|
| 32 | Tige clapet air | 460401 |
| 33 | Tige articulation de porte | 460802 |
| 34 | Tisonnier | 815501 |
| 35 | Gond de porte | 818000 |
| 36 | Grattoir | 858201 |
| 38 | Corps de chauffe | 911066 |
| 39 | Écrou borgne décollée laiton Ø 10 | 122350 |
| 40 | Écusson Franco-Belge noir | 122802 |
| 41 | Esse ouverte | 124701 |
| 42 | Grille ronde | 134980 |
| 43 | Régulateur de tirage | 164902 |
| 46 | Tresse d'amiante Ø 20 (donner longueur) | 181504 |
| 47 | Tresse d'amiante Ø 14 (donner longueur) | 181505 |
| 48 | Vis sans tête 8 x 33 | 189111 |
| 49 | Joint d'amiante | 142232 |

Fait le 15 JANVIER 1978
 Revu le 21 DÉCEMBRE 1979